

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 26

Artikel: Arrosement des plantes en vases
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186466>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lée. A Bâle, le tremblement fut violent. On était au sermon, tout le monde en sortit effrayé.

1688. — Naples fut en partie renversé ; l'année fut marquée par des orages qui désolèrent tout aux environs de Lausanne, et depuis Grandson jusqu'à Neuchâtel.

Mai et Juin 1716. — Divers tremblements à Genève. — A Alger, il périt plus de 20,000 personnes.

Août 1728. — Berne est si fortement ébranlé qu'on entend sonner jusqu'à cinq fois la cloche du grand horloge.

(*Reproduction textuelle d'un mémoire de 1755.*)

L'einterrâ à Dzozon.

Quand l'est que lo villio Dzozon est moo, l'aviont coumandâ ti lè pareints dâo défrou po lo dzo dè l'emterrâ, que dévessâi étrè pè on deveindro, à ne n'hâora dè la véprâo. Lo menistrè fe assebin invitâ, coumeint dè justo, et l'alliront queri on bouli dè 15 livrâs, kâ on ne pâo pas rein què mettrâ dâo jambon et dâo sâocesson, po celiâo tire-bas ; faut on bocon dè tsai fraitse et dè la soupa âo bouillon. Lè fennès étiont gaillâ accouâtiès pè l'hotô po préparâ cé fricot, et quand lo momeint dè dressi la soupa approtsa, tot lo mondo étai quie hormi lo menistrè. Mâ fâi coumeint la graisse dâo bouli n'est pas bouna quand l'est frâide, et que ne faillâi pas trâo quinquiernâ po sè mettrâ à trablia âo bon momeint vu qu'on avâi dza écoumâ et rafonça du grand teimps, lo valet à Dzozon coumandâ dè parti. Lè porteu saillont la bière, la mettont su lo branka, lè pareints sè mettont ein fila et traçont po lo cemetiro po sè dépatsi dè reveni bafrâ. Ein rareveint, sè trâovont justameint ein même teimps que lo menistrè qu'étai venu tot balameint ein sè recordeint sur son testameint po férè la priyire et qu'est tot ébayi dè lè vairè dza reveni. — Ah ! vo voua- quie, monsu lo menistrè, se lâi fâ lo valet à Dzo- zon, vo z'arrevâ tot justo ; n'ein vito étâ einterrâ lo pére ein vo z'atteindeint. Ora bailli-vo la peina d'eintrâ, se vo plié !

Glanures vaudoises.

POUDRES. — Notre premier moulin à poudre fut établi dans le vallon du Flon, près de Lausanne ; et fut détruit par un incendie, heureusement sans explosion. On le remplaça par un autre moulin, construit sur un terrain situé sur les bords de la Venoge et que l'Etat a acheté de la commune d'Echandens. Après divers essais de fabrication, on parvint à donner à nos poudres un degré de force et de qualité qui les plaça au rang des plus estimées.

Le premier grand dépôt des poudres du Canton fut placé dans la tour d'Ouchy. Ce local ne tarda pas à devenir insuffisant, et n'offrait pas d'ailleurs, toutes les garanties de sûreté désirables. On transporta alors le dépôt dans la grande tour du château de Chillon. Puis de petits magasins furent ensuite établis sur divers points du Canton pour les besoins de la consommation journalière.

•

POIDS ET MESURES. — Il fut un temps où, dans le canton de Vaud, il existait 9 livres différentes pour peser, 31 pots ou mesures pour les liquides, 24 quarterons pour les grains, et 19 aunes pour les étoffes. Tel était le système sous lequel nos pères ont vieilli, et sous lequel nous avons vécu jusqu'au 27 mai 1822.

Cet état de choses était du reste celui de toute la Suisse. Le Gouvernement helvétique, et la Diète qui lui succéda en 1803, songèrent à en sortir et à suivre l'exemple de la République française.

Pendant plusieurs années, cet objet fut traité en Diète, mais la divergence d'opinions fut telle que toutes les tentatives échouèrent et que l'obstacle fut déclaré insurmontable.

Le gouvernement Vaudois, dont la députation avait toujours insisté pour l'adoption de l'uniformité, crut pouvoir s'isoler à cet égard de ses confédérés. Après s'être entouré de toutes les lumières qu'il put réunir, il présenta au Grand Conseil, dans sa session de Mai 1822, un projet qui tendait à remplacer par un système unique l'amas incohérent des poids et mesures en usage parmi nous.

La base qui avait été adoptée reposait, comme dans le système français, sur une mesure immuable prise dans la nature. L'unité fondamentale des poids et mesures fut le pied, égal aux $\frac{3}{10}$ de la dix millionnième partie du $\frac{1}{4}$ du méridien terrestre, c'est-à-dire 3 décimètres.

Après une vive discussion dans le sein du Grand Conseil, où des objections de tout genre furent soulevées, le projet fut accepté, et le succès dépassa toutes les espérances. Chacun renonça à son aune, à sa livre, et fit, avec empressement, l'apprentissage du nouveau système.

Bassiner.

Il y a bien des gens qui, dans le langage familier, emploient le verbe *bassiner*, qui signifie ennuyer par des instances réitérées. D'où vient donc ce néologisme ?

On raconte, à Genève, qu'un atelier d'horlogerie de cette ville était fréquenté autrefois par un monsieur qui venait dire tous les jours où en étaient les travaux d'un bassin qu'il faisait construire dans sa propriété. Il ne parlait pas d'autre chose, et s'en allait heureux quand il avait tout dit sur son cher bassin. Cela dura aussi longtemps que la construction, qui marchait du reste fort lentement. Pour les ouvriers de l'horlogerie, ce visiteur, aussi ennuyeux qu'assidu, fut bientôt un *bassin*, qualification qui donna immédiatement naissance, comme on le pense bien, à *bassiner*.

Arrosement des plantes en vases. — Dans ce mois où les fleurs sourient sur toutes les fenêtres et égaient la demeure du pauvre aussi bien que celle du riche, quelques conseils sur les soins à leur donner feront sans doute plaisir à nos lectrices. — Les arrosements doivent être aug-

mentés en raison des progrès de la végétation ; une plante qui commence seulement à végéter a beaucoup moins besoin d'être arrosée que celle qui est en pleine floraison. D'autre part, l'arrosement doit être combiné, de manière à tenir la terre dans un état constant, non d'humidité, mais de fraicheur, et être réglé sur l'état de la température. Les arrosements au pied de la plante ne suffisent pas toujours ; il importe quelquefois d'en arroser légèrement les feuilles, surtout lorsqu'il s'agit de plantes cultivées sur les fenêtres et les balcons des villes où les murs réfléchissent, en été, une chaleur brûlante qui sèche l'air.

Cette opération doit avoir lieu après le coucher du soleil.

Le moment de l'arrosement au pied de la plante varie avec les saisons ; au printemps et en automne on arrose dans la matinée, et en été dans la soirée. Pour activer la vigueur des plantes, il faut les arroser avec une eau dans laquelle on a fait infuser du guano, du crottin de mouton où toute autre substance fertilisante

4] LE BOUQUET FANÉ

Pendant le dîner, M. Grosley fut aimable et affectueux, il raconta dans un langage original, imagé, ses voyages en Amérique, ses entreprises, ses spéculations, les luttes qu'il avait eu à soutenir avec les hommes et les éléments. Il y avait cependant dans ses rapports avec ses hôtes des nuances différentes et faciles à saisir.

Quand il parlait à Mathilde, sa voix avait un accent de tendre et sympathique protection ; il n'adressait la parole à la vieille fille qu'avec une expression de respectueuse déférence ; il l'examinait parfois avec un attention intérêt, comme s'il avait cherché à élucider un mystère, à découvrir la solution d'un problème.

Mais il trahissait à l'égard de Mme de la Ratais un sentiment d'irritation contenue ; il ne pouvait se défendre, quand il lui répondait, d'expressions presque acerbes, comme si elle avait eu le don de lui irriter le système nerveux.

Après le repas, Mathilde se mit au piano. L'instrument était mauvais, l'exécutante très inexpérimentée ; cependant il parut vivement ému et tomba dans une mélancolique rêverie. Mme de la Ratais lui en ayant demandé la cause, il fit une réponse qui semblait l'écho d'un chagrin longtemps comprimé.

— Mais enfin, lui dit-elle, vous êtes au terme de vos épreuves, vous êtes rentré riche dans votre patrie, il ne vous reste plus qu'à jouir de votre fortune.

— En effet, dit-il avec un sourire amer, je suis revenu riche, très riche, mais il me reste une grave préoccupation : que faire du produit de trente années de travail ?

C'est ce qui vous effraye ?

— Vous me direz que je puis bien, suivant l'expression vulgaire, les mangers à loisir ; mais j'ai calculé qu'en tenant compte de la durée probable de mon existence il me faudrait dépenser 800 francs par jour, ce qui ne laisse pas que d'être difficile pour un homme habitué à mon genre de vie. Je puis encore laisser ma fortune à des héritiers qui me béniront... si je ne les fait pas trop attendre, ou bien prendre modèle sur M. de Montyon, fonder des prix de vertu, faire des legs en faveur de telles ou telles institutions. Convainez que le choix est embarrassant.

— Il y a encore une solution que vous oubliez.

— Laquelle ?

— Un mariage.

— C'est vrai, mais il y a malheureusement un obstacle.

— Vraiment ! lequel ?

— Un souvenir qui me poursuit depuis trente ans et dont le morceau que je viens d'entendre a encore avivé la vivacité, souvenir cher et triste qui jamais comme ce soir n'a obsédé ma pensée. Pourquoi ne vous le dirais-je pas ? Peut-être pourrez-vous m'aider à retrouver la trace de celle à qui il se rattache.

Sa voix trahissait une émotion indicible, ses yeux étaient humides.

« — Je venais, reprit-il, d'être reçu docteur en médecine ; j'allai m'établir dans une petite ville voisine de la Rance ; ma famille était estimée dans le pays, j'avais quelque aisance. Un avenir heureux, sinon brillant, s'ouvrait devant moi. Parmi les motifs qui me déterminèrent à choisir cette résidence, était la certitude d'y retrouver une jeune fille que j'avais connue tout enfant.

» Mon imagination me la représentait revêtue d'une poétique auréole ; la réalité dépassa encore mes prévisions ; elle était parée de toutes les séductions de la beauté, elle était riche de toutes les qualités du cœur et de l'esprit qui garantissent le bonheur du foyer auquel il est donné de les posséder ; jamais, dans mes voyages, je n'ai rencontré une femme qui me parut aussi digne de produire une impression ineffaçable.

» L'amour devint rapidement une passion qui absorba toutes les forces de mon âme ; je compris que sur elle reposaient toutes mes espérances, qu'elle pouvait me tenir lieu de tout, que rien ne pourrait me consoler d'être privé d'elle. C'était une illusion, mais je me persuadai que son cœur était d'accord avec le mien, que nos vœux étaient les mêmes. Dans l'ivresse qui troublait sans doute ma raison, j'interprétais comme des encouragements mille détails qui avaient pour moi une éloquente signification.

» Un soir, je m'en souviens encore, c'était à la fin d'une belle journée comme celle-ci, nous nous étions promenés ensemble dans les sentiers fleuris, au souffle de la brise qui nous apportait les senteurs pénétrantes de l'aubépine et du lilas ; j'étais trop ému pour parler, mais je résolu d'atteindre le but et de brusquer le dénouement. Je profitai d'un moment de liberté pour glisser dans un bouquet de camélias blancs, de roses et de jasmins, un billet dans lequel je lui exprimais en termes brûlants l'ardeur de mon impatience ; j'ajoutais que si le lendemain, à midi, sa fenêtre était ouverte, je me considérais comme autorisé par elle à solliciter sa main auprès de son père.

» Lorsque je rentrai au salon, mon bouquet à la main, elle exécutait sur le piano, en s'accompagnant de la voix, le morceau que je n'ai pu entendre tout à l'heure sans émotion,

» Sa mère remarqua mon trouble.

— Qu'avez-vous ? me dit-elle.

» J'allégua la fatigue et annonçai l'intention de me retirer.

(La fin au prochain numéro.)

Pour paraître prochainement : 3^{me} édition du **Voyage de Favay et Grognuz**, augmentée de nombreux détails et de gravures. Prix : 1 fr. 20 pour les souscripteurs ; en librairie fr. 1. 50. On souscrit par lettres ou cartes correspondances.

Le bureau du *Conteur* se charge d'expédier contre remboursement, la Carte du canton de Vaud qui vient de paraître chez M. Rouge, libraire. Prix, sur toile, fr. 1,20 ; sur papier 90 centimes.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie